Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20260528-2026_05CCAS-DE

2026-05

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL d'ADMINISTRATION

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Conseil d'Administration du 27 mai 2026

Le mercredi 27 mai 2026, à 18 heures 00 minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Ploubezre, régulièrement convoqué en date du 22 mai 2026, s'est réuni sous la Présidence de Eddy PENVEN, Président.

Etaient présents : Eddy PENVEN, Joëlle COQUILLON, Nathalie LE MEST, Marie-Pierre LE CARLUER, Gabrielle PERRIN, Catherine GOAZIOU, Françoise LE MEST, Christelle GUIGNARD, Brigitte GUILLIMIN
Excusé : Michel LE MANAC'H
Absente : Brigitte GOURHANT
Procurations : Béatrice PARANTHOËN procuration à Joëlle COQUILLON
Laetitia BOURDON procuration à Eddy PENVEN

Nombre des membres en exercice : 13
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Joëlle COQUILLON

****

2. Election du Vice-Président

Vu Code de l'Action Sociale et des Familles, et notamment son article L. 123-6,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 10 avril 2026 portant élection des délégués du Conseil municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),

Vu l'arrêté municipal n° 2026D/25 du 19 mai 2026 nommant six membres au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Considérant que le Maire est Président de droit du Conseil d'administration du CCAS,

Considérant que le Conseil d'administration du CCAS élit en son sein un Vice-Président qui le préside en l'absence du Président,

Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du Conseil d'Administration à faire acte de candidature en vue de l'élection de son Vice-Président,

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202113-20260528-2026_05CCAS-DE

Considérant que Madame Joëlle COQUILLON s'est portée seule candidate à la fonction de Vice-Président du CCAS,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration décide d'élire à l'unanimité Madame Joëlle COQUILLON Vice-Présidente du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Président,

Eddy PENVEN

CCAS de PLOUBEZRE
Côtes-d'Armor

La secrétaire,

Joëlle COQUILLON